№ 140 — 1875 CXme ANNEE Mardi 23 Novembre

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

## ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
expéd. franco par la poste » 8.80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 4.—
par la poste, franco » 5.—
Pour 3 mois, » » » 2.80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
Pour l'étranger:
Pour un an, » 15.50
Pour 6 mois, » 8.50

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, Rodolphe MOSSE, (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M., Strasbourg) et l'Agence vaudoise de publicité à Lausanne.

**PRIX DES ANNONCES:**
De 1 à 3 lignes, 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et au delà, 10 c. la ligne ord., 5 c. la répétition. Annonces non cantonales, 15 c. la 1re fois et 10 ensuite. Avis de mort de fr. 1 à 1.50. Pr s'adr. au bur. 50 c. Indications écrites, 10 c. — Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par rembours. Réclames 20 c. Les annonces reçues jusqu'à midi les lundis, mercredis et vendredis paraissent le lendemain.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — NOVEMBRE 1875

**OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL**

| Jours du mois | TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour. | Minim. | Maxim. | Baromètre en milli. — Moyenne du jour | Eau tombée. | VENT DOMINANT Direction. | Force | ETAT du ciel. | REMARQUES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 | 8,4 | 6.7 | 11,4 | 719.1 | 7.9 | SO | bloy. | couv. | |
| 20 | 3,1 | 0.2 | 5.2 | 710.8 | 5.7 | SO | » | « | |
| 21 | —0.6 | —1,5 | 0.3 | 710,6 | 2,1 | O | » | « | |

| LIMNIMÈTRE en centimèt. | TEMPERAT. du lac | Jours du mois |
|---|---|---|
| 179,0 | 9.0 | 19 |
| 179.0 | 8,2 | 20 |
| 177.2 | 7,5 | 21 |

**CHAUMONT**

| TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour. | Minim. | Maxim | Barom ét en milli. — Moyenne du jour. | Eau tombée | VENT DOMINANT Direction | Force. | ETAT du ciel. | REMARQUES. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3.3 | 1,5 | 6,5 | 667,4 | 0.4 | O NO | fort | couv. | Alp. bern. la soirée |
| —2.4 | —4.0 | 2,5 | 658.6 | 11.5 | O-NO | fort | « | Neige int. br. m-s |
| —4,0 | —5,5 | —3,0 | 656,1 | 9,0 | NO | faib. | » | Neige br. m-s 15 cm. de neige |

## Extrait de la Feuille officielle

**du 18 novembre 1875.**

1. Le conseil d'état a autorisé le citoyen Adolphe Klemm, à pratiquer dans le canton en qualité de commis-pharmacien.

2. Faillite du citoyen Ami Jaques, originaire vaudois, employé à la gare des Verrières. Inscriptions au greffe du tribunal civil à Môtiers, jusqu'au 20 décembre 1875, à 9 heures du matin. Liquidation à l'hôtel de ville de Môtiers, le 27 décembre 1875, dès les 2 heures du soir.

3. Faillite du citoyen Meier Brandenburger, établisseur, et de sa femme Julie née Picard, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal civil à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 21 décembre 1875, à 9 heures du matin. Liquidation devant le tribunal, à l'hôtel de ville, le vendredi 24 décembre 1875, dès les 2 heures du soir

4. Faillite du citoyen Valentin Guerry, cafetier, domicilié aux Eplatures. Inscriptions au greffe à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 21 décembre 1875, à 9 heures du matin. Liquidation à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 24 décembre 1875, dès les 10 heures du matin.

5. Tous les créanciers inscrits au passif de la faillite du citoyen Charles-Louis Menoud dit Gendre, graveur, précédemment domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, sont assignés à se présenter devant le juge de la faillite, à l'hôtel de ville du district à Fontaines, le samedi 27 novembre, dès les 9 heures du matin, pour recevoir les comptes de la liquidation.

6. Tous les créanciers inscrits au passif de la faillite du citoyen Charles-Alph. Besson, aubergiste, domicilié à Engollon, sont assignés à comparaître devant le juge de la faillite, à l'hôtel de ville du district à Fontaines, le samedi 27 novembre, dès les 10 heures du matin, pour recevoir les comptes de la liquidation.

## Publications municipales.

Les contribuables de la circonscription de Neuchâtel, sont prévenus que l'impôt municipal pour 1875 est payable dès ce jour et **jusqu'au 30 novembre** courant à la caisse municipale, second étage de l'hôtel de ville, chaque jour **de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.**

Les contribuables qui n'auraient pas reçu leur mandat sont invités à le réclamer au même bureau.

Neuchâtel, le 12 novembre 1875.

*Direction des finances*

---

Ensuite de la démission honorable du titulaire actuel, le poste d'huissier du Conseil municipal de Neuchâtel est mis au concours. Jusqu'à nouvel ordre, les avantages et astrictions de ce poste sont déterminés par le règlement du 19 février 1857. L'entrée en fonctions aura lieu le 25 décembre prochain. Adresser les offres de services avec pièces à l'appui, au secrétariat municipal, jusqu'au 30 novembre courant.

*Conseil municipal.*

## IMMEUBLES A VENDRE

4 Ensuite d'un jugement d'expropriation rendu le 5 novembre 1875, par le tribunal civil de Neuchâtel contre les héritiers de Louis-Cesar Guenot, il sera procédé par le juge de paix du cercle du Landeron, siégeant à la salle de justice du dit lieu, le lundi 20 décembre 1875, à 2 heures après-midi, à la vente aux enchères publiques des immeubles désignés au Cadastre de Gressier, comme suit:

Art. 485 f° 2, n°s 135, 136. A Cressier, bâtiment et place de trois perches soixante pieds (33 mètres). Limite: nord, une rue publique, est 1740, sud 488; ouest 487, 684.

Art. 483 f° 16, n° 40. Les Chambrenons, vigne de quarante perches 90 pieds (499 mètres). Limite: nord 1428, est 70, sud 974, ouest 1261.

Donné pour être publié trois fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel.*

Landeron, le 19 novembre 1875.

C.-A. BONJOUR, *greffier.*

---

5 En exécution d'un jugement d'expropriation rendu le 29 octobre 1875, par le tribunal civil de Neuchâtel, contre le citoyen Jean-Jaques Gueisbuhler, il sera procédé par le juge de paix de Lignières, siégeant à la maison de commune du dit lieu, le lundi 20 décembre 1875, dès les 10 heures du matin, à la vente aux enchères publiques, des immeubles suivants:

1° Un champ appelé Champ-Melon, situé sur le territoire de Lignières, contenant environ une pose ancienne mesure, soit environ trois cents perches fédérales, limité au nord et au sud par le terrain communal, à l'est par François Junod, et à l'ouest par Mme veuve Simon.

2° Un champ situé au lieu dit sur la Combe, territoire de Lignières, contenant environ deux mesures et demie, soit environ cent perches fédérales, limité à l'est par le chemin public, à l'ouest par la commune de Lignières, au nord par le capitaine Bonjour et au sud par Auguste Gauchat.

Donné pour être inséré trois fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel.*

Lignières, le 20 novembre 1875.

*Le greffier de paix,* C.-A. DESCOMBES.

---

6 En exécution d'un jugement d'expropriation rendu le 29 octobre 1875, par le tribunal civil de Neuchâtel, contre le citoyen Jean-Jaques Gueissbuhler, il sera procédé par le juge de paix du cercle du Landeron, siégeant à la salle de justice du dit lieu, le lundi 20 décembre 1875, à 2 heures après-midi, à la vente aux enchères publiques, des immeubles suivants:

1° Une vigne située à Paloin, territoire du Landeron, contenant environ vingt-quatre mille pieds (soit six ouvriers ancienne mesure), limitée à l'ouest par Julie Beljean et Charles Hirt, à l'est par le sentier de la dimerie, au nord par le sentier des Paloins, au sud par Julie Beljeàn, Charles Hirt et les chanoines de Soleure.

2° Une dite à Paloin, même territoire, contenant environ soixante perches fédérales ou six milles pieds, soit un et demi ouvrier ancienne mesure, limitée à l'ouest par Antoinette Spadino, à l'est par Charles Hirt, au sud par Gustave Gross et au nord par Charles Hirt.

Donné pour être inséré trois fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel.*

Landeron, le 20 novembre 1875.

*Le greffier,* C.-A. BONJOUR.

## Vente de vignes

**Le samedi 27 novembre 1875,** l'hoirie de feu M. **Alfred Dubois,** juge de paix au Locle, exposera en vente à **l'hôtel des XIII cantons, à Peseux**, dès 7 heures du soir, les immeubles suivants, soit:

RIÈRE AUVERNIER:

1° **Au Plan de Brena**, vigne de 70 perches (1 3/4 ouvriers). Limites: nord sœurs Beaujon et M. Lüder-Cortaillod, est M. Chatenay, sud le chemin public, ouest la famille Bonnet.

2° **Aux Tires**, vigne de 80 perches (2 ouvriers). Limites: nord M. Samuel Roulet, est M. Louis Duvoisin, sud le sentier public, ouest le contour des Tires.

3° **Aux Bouronnes**, vigne de 46 perches (1 1/6 ouvriers). Limites: nord M. J. P. Ducommun, sud, M. J. Wenker, ouest la route, est l'ancien chemin de Peseux à Auvernier.

RIÈRE PESEUX:

4° **Aux Tires**, vigne de 60 perches (1 1/2 ouvrier) Limites: nord M. A. Perrenoud, est M. Jules Widmann, sud le chemin des Tires, ouest M. F. Béguin.

5° **Aux Tires**, vigne de 120 perches (3 ouvriers). Limites: nord MM. Kramer, Duvoisin et DuPasquier, est le sentier public, sud la famille Widmann, ouest M. Aug. Duvoisin.

6° **Aux Tombets**, vigne de 90 perches (2 1/4 ouvriers). Limites: nord un sentier public, est les hoirs de J. Paris, sud M. Louis Roy et l'hoirie Apothélos, ouest l'hoirie Petitmaître.

7° **A la Rue**, vigne de 40 perches (1 ouvrier). Limites: nord et est M. F. Hirth, sud l'hoirie David, ouest M. Reynier, docteur.

S'adresser pour visiter les immeubles et pour renseignements à M. Ferd. Simon, à Corcelles, ou au notaire Roulet, à Peseux.

## Vente d'un verger

### A FAHYS

M. Pierre-Louis Fillieux et ses enfants exposeront en vente par enchères publiques, le jeudi 25 novembre 1875, à 3 h. après midi, en l'étude de Charles Colomb, notaire à Neuchâtel, un terrain en nature de verger, plantage, etc, situé à Fahys, soit derrière le Mail, à Neuchâtel, contenant 520 perches fédérales, soit un peu plus d'une pose, limité au nord par le chemin des Mulets, à l'est par l'hoirie d'Ivernois, au sud par le Mail, et à l'ouest par Franz Heitler.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

9 La Direction des Forêts et domaines de la République et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques, le lundi 29 novembre 1875, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés dans la Forêt de l'Eter.

50 billons de sapin,
200 moules »
5000 fagots »

Le rendez-vous est à Frochaux.

Neuchâtel, 20 novembre 1875.

L'inspecteur, H BILLON.

## VENTE DE BOIS

Lundi prochain 29 courant, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques et contre argent comptant, dans la forêt de Chânet, les bois ci-après:

Environ 300 plantes sapin pour échalas et bois de marains.

Une certaine quantité de tas de branches de sapin.

Rendez vous à 8 heures du matin à Treygnolan.

*Conseil communal.*

## Vente de bois

Le lundi 29 novembre prochain, la commune de Rochefort exposera en mises publiques et pour argent comptant, dans sa forêt des Chaumes, environ 4000 fagots, et dans la forêt de la Cernia, une cinquantaine de sapins renversés.

Le rendez-vous est à la maison de Commune à 8 h. du matin.

Rochefort, le 20 novembre 1875.

Au nom du Conseil communal.

*Le secrétaire,* H. A. ROQUIER.

## GRANDES ENCHÈRES

DE

## MOBILIER et LABOURAGE

### A VALANGIN

**Lundi 29 novembre 1875,** *dès neuf heures du matin,* le syndic de la masse en faillite du citoyen Adolphe-Henri Tissot, exposera en montes franches et publiques, à de favorables conditions, devant l'auberge du Guillaume-Tell, à Valangin: un bon cheval, une vache, 2 moutons, harnais de cheval, outils aratoires, une brouette, un banc de menuisier, 3 léchoires pour chevaux, un char complet, une jolie voiture à 2 bancs, sur ressorts, un tombereau, tonneaux, bouteilles vides, verres, vin blanc et rouge bouché, liqueurs, une boîte à pression pour la bière. — Une pendule longue ligne, table, bancs, tabourets, tableaux, layette, un fourneau en fer avec tuyaux, 2 lampes à pétrole avec suspensoirs, un bureau secrétaire, table de nuit, cartel, table, vitrine, une grande cage pour oiseaux, un potager en fer avec accessoires, et une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

13 Le lundi 22 courant, la Compagnie des chemins de fer S.-O vendra au plus offrant et pour argent comptant, les quantités de traverses de rebut en chêne indiquées approximativement ci-après:

A la station du Landeron, dès 7 heures du matin, environ 70 traverses.

A la station de Boudry, dès 10 heures du matin, environ 700 traverses.

A la gare de Neuchâtel, dès 1 heure après midi, environ 600 traverses.

---

Vente aux enchères publiques, samedi 27 novembre, à 2 heures du soir, faubourg du Lac 27, de 15 balles soit environ 1700 kilos crin d'Afrique.

*Greffe de paix.*

---

## ANNONCES DE VENTE

## AVIS AUX BOULANGERS

On peut avoir chez Frédéric Stichauf, boulanger, rue de la Treille, de la levure fraîche, de Thoune, à fr. 1»40 la livre.

---

LA FABRIQUE

## DE CARTES A JOUER

**de A. BUHLMANN,**

à Buttisholz, cant. de Lucerne,

Se charge de livrer sur commande et à bas prix, ses cartes jeu de piquet (N° 9 fine et double fine).

De même, ses cartes allemandes de différentes qualités à prix modérés.

Comme beauté et solidité, la maison en répond et envoie sur demande des échantillons.

---

## SOUPE LACTÉE

DE

**DUBIEU, ŒTLI et Cie, à Vevey,**

(Suisse)

Aliment complet pour **nourrissons** et enfants en bas âge, remplaçant le lait maternel. Se vend chez MM CALAME, épicier, rue de l'Hôpital, GACOND, nég., rue du Seyon, à Neuchâtel, et CHAPUIS, pharm. à Boudry. H 3934 L

---

## Chez J. Comtesse, fils.

Bas et chaussettes en laine pour hommes, femmes et enfants, tricotage mécanique.

Belles laines à tricoter, qualités supérieures.

Laines pour jupons.

L'assortiment des gants d'hiver et des gants de peau est au complet.

Camisoles en fine laine et caleçons.

Bretelles, peignes, brosses

Boutons de manchettes et autres articles de Paris.

Eponges fines.

Savons de toilette, eau de Cologne véritable, Pommade, vinaigre de Bully.

Les bigoudis forts sont arrivés, ainsi que les gants castor peau, double couture.

---

19 A vendre un char de côté en bon état de conservation. S'adr n° 64, au faubourg de l'Hôpital.

---

## Mme Huguenin-Dardel

A PESEUX

prévient le public que, du 1er au 30 décembre, elle liquidera aux prix de facture les articles suivants: Coutil pour matelas, pantalons et lits; grisette unie et croisée, milaine, petit-milaine toile de coton écrue et blanchie, mandarine, indienne étoffe fantaisie pour robes, doublures, lainerie en tous genres, châles tricotés, bachlicks, foulards et cache-nez, soie et laine, rubans et bonnets à fourrure; jouets d'enfants; chaussures d'hiver et d'été et plusieurs autres articles dont on supprime le détail

---

21 A vendre un bon chien de garde âgé de 3 ans, race Terre-neuve, manteau noir et blanc, à un prix avantageux. S'adr. à M. Alexis Millet, à Cudrefin.

---

22 A vendre, 8 à 900 pieds, de bon fumier de cheval. S'adr. au manége.

---

23 A vendre, trois chiens du St-Bernard, race pure, et d'une rare beauté. Ils sont âgés de huit mois. S'adr. au bureau d'avis.

---

La **pâte pectorale fortifiante** de J. KLAUS, Locle (Suisse) est approuvée depuis nombre d'années comme le meilleur remède contre la toux et affections de poitrine.

5 *Médailles de récompense à diverses expositions.*

Prix de la boîte: fr. 1; la demi boîte 50 c.

Dépositaires: Neuchâtel, Bauler et Jordan pharmaciens; Fontaines, Hauser pharmacien; Chaux-de-Fonds, Boisot pharmacien; Couvet, Kocher pharmacien; Fleurier, Andreæ pharmacien; St-Blaise, Zintgraff pharmacien; Bevaix, E. Meiller négociant.

La même maison recommande ses extraits sucre et bonbons de malt de 1re qualité.

---

**Bois de foyard** à vendre, pris à la gare ou rendu à domicile. S'adr. à Samuel Hugli, rue des Epancheurs 9.

---

**LES**

## Châtaignes et Marrons

**sont arrivés.**

**MARRONS** pour confiseurs.

AU MAGASIN QUINCHE

---

## Salle de vente

**27, faubourg du Lac.**

Grand choix de meubles antiques et modernes, **tables, secrétaires, table à écrire, chaises, ameublements complets, peau de Léopard, instruments de musique, tapis, tables à coulisse et commodes,** à prix très avantageux

---

## Avis aux amateurs

**Rue des Moulins 13**

Ouverture d'un débit de **vins français** qualité supérieure, à 35 cent. la bouteille. (A emporter). Liqueurs diverses.

---

## SUCRE DE MALT DOUBLE

Amandes, figues, pruneaux, cerises sèches. Bougies pour candélabres, qualité extra.

**Ancienne épicerie Bringolf.**

---

30 A vendre 1000 à 1200 pieds fumier de cheval S'adr au magasin agricole, Place du Port.

---

31 A vendre, par occasion, chez G. Liebermann, carrossier, Neuchâtel, un char à banc à trois places et un phaëton. Ces deux voitures sont remises à neuf et se recommandent par la légèreté de leur construction.

---

32 A vendre un habillement noir complet, qui conviendrait pour catéchumène. S'adr 30, faubourg de l'Hôpital.

---

33 A remettre pour de suite ou pour Noël, un magasin de liqueurs qui conviendrait pour une épicerie. S'adr à Antoine Schmidt, bandagiste, rue des Epancheurs 10 qui indiquera.

---

34 On offre à vendre de gré à gré, quelques meubles, tels que: une table à coulisses et d'autres petites tables, tables de nuit, chaises, un canapé lit, bois de lit, etc Le bureau de la feuille indiquera.

---

## Au Panier fleuri

### Grand choix de belle vannerie fine

Corbeilles à papier, à ouvrage, et fantaisie. Porte-journaux et porte-musique. Corbeilles à bois et à linge.

---

# Au petit Paris

Rue de l'Hôpital, sous la Croix Fédérale.

## Mme KLEIN-BERNHEIM

**Lingerie, rubans, velours, dentelles, fournitures de mode, corsets, passementeries, fourrures, boutons, garnitures de robes et vêtements**

---

**Parures** (col et manchettes à 40 centimes), **Parures toutes montées** à fr. 1»70. Avec entredeux et dentelles, fr. 2»75.

**Parures riches** depuis 5 à 40 francs.

**Cols** modèles nouveaux, tous les genres et tous les prix.

**Jupons plissés** à fr. 3»50, jupons **haut volant**, fr. 4»50. Avec **broderie de Nancy**, à fr 25.

**Camisoles** petits plis, très bons **chirting** à fr. 3, avec broderies jusqu'à 16 francs,

**Dessus de corsets** très bonne étoffe, à fr. 1»70, avec **belle broderie** jusqu'à 12 francs.

**Corsets pour enfants** à fr 1»25, **pour dames** à fr. 1»90.

**Tabliers** en toile couleur, en percale, en nansouck depuis fr 1»20 à fr. 5.

**Parures pour enfants**, cols, manchettes, guimpes. **Garibaldis** à fr, 2»50. baverons à 25 cent., bonnets à 40 cent, **bonnets de baptême** à fr. 1»90.

**Fichus** en laine à 85 cent **Capeline haute nouveauté.**

**Un splendide** choix de Lavallières et de rubans de ceintures toutes nuances nouvelles.

Ruches à 35 cent. le mètre. Parures deuil, grenadine et crêpe.

---

## OCCASION

**Un solde** de 2000 tours de cou en fourrure à 80 cent.
**Un solde de manchons** vraie fourrure à fr. 7»50.
**Un solde de Lavallières** à damier et unies à 35 centimes.
**Un solde de voilettes** tulle blanc et noir à bords dentelle à fr. 1»65.
Reçu les **capotes en cachemire pour bébés.**

---

# JEANJAQUET ET Cie

## Magasin d'Horlogerie, Bijouterie et Orfèvrerie

**Place du Port, Neuchâtel**

Informent leur clientèle de la ville et des environs, ainsi que le public en général, qu'en vue de grands changements qu'ils se proposent de faire dans l'intérieur de leur magasin, qui nécessitera la fermeture de ce local, durant le mois de février, ils **liquideront d'ici au 31 janvier prochain avec rabais,** tous les articles **Bijouterie et grosse Orfèvrerie,** qui s'y trouvent actuellement.

---

## Manufacture de parapluies

COUVERTURES
**TAPIS**
DESCENTES de LITS
et autres articles.

**et ombrelles**

# J. MOURAIRE

*rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville à Neuchâtel, à côté du magasin de Mad. Jeanfavre.*

PARAPLUIES
**PARASOLS**
OMBRELLES
en tous genres.

J'ai l'honneur d'annoncer à ma clientèle et à l'honorable public de la ville et des environs, que mon magasin est au grand complet en tout ce qui concerne mes articles savoir:

500 parapluies en soie nouveauté pour dames, bonne qualité, à fr. 8, 9 et 10.
500 parapluies qualité inférieure, en soie, à fr. 5, 6 et 7.
500 parapluies pour messieurs en soie, système godet, depuis fr 6 à 10
1000 parapluies alpaga et satin, depuis fr. 2»50 à 4.
Soieries pour recouvrages de parapluies et alpaga satin,

**Tapis, descentes de lit et milieux de chambre.**

500 descentes de lit, moquette rayée grande taille, fr. 4 à 5.
Grand choix de devants de canapé en moquette et en Bruxelles de toute grandeur.
30 pièces tapis Bruxelles pour plancher à l'aune et tapis hollandais.
Bien assorti en tapis de table moquette, draps et reps.

**Tous les tapis, descentes et tapis à l'aune seront vendus au grand rabais**

Couvertures en laine pour lits, diverses nuances à fr. 10, 12, 20 Couvertures de voyage de tous prix. Gilets, caleçons pour messieurs et pour dames, en laine et en coton, camisoles en flanelle de santé, pour messieurs et dames, jupons en laine blanche et en couleurs.

Articles de voyage, tels que: sacs de fantaisie, malles à compartiments, valises en toile et en cuir.

# AU MAGASIN DU PRINTEMPS

Dépôt de tout ce qui se fait en tapis de chambre moquette, bouclé, turc. 300 dessins à choisir.

**Milieux de salon** et foyers en toutes grandeurs.

Moquette, turc, brussel, sidjadé, Roula, etc, jusqu'à 3 mètres sur 150 cent.

**Vente à la commission**

PRIX DE FABRIQUE

# SPÉCIALITÉ POUR TROUSSEAUX

# ULLMANN-WURMSER

## rue de l'Hôpital 10

| | |
|---|---|
| 200 tapis de lit à 2 personnes | à fr. 6 |
| Tapis de table, | » » 5 |
| Descentes de lit, depuis | » 2 |
| Toile de coton extra-forte, grande largeur, pour draps, | à » 1»85 l'aune |
| Toile en fil, nappage, serviettes, mouchoirs blancs. | |
| Flanelle de santé pure laine, | à fr. 2»50 l'aune |
| Grand assortiment de robes à tous prix. | |
| Châles en tous genres, confection pour dames. | |
| Imperméables | à fr. 10 |

Un lot de robes très chaudes, recommandables pour œuvres de bienfaisance.

NB. Tout se vend à l'aune

## Extraits de Malt du Dr G. WANDER à Berne

| | |
|---|---|
| **Chimiquement** pur Contre les affections des organes de la respiration | fr. 1»40 |
| **Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale | » 1»50 |
| **A l'iodure de fer.** Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis | » 1»50 |
| **A la quinine.** Contre les affections nerveuses, l'asthme et la coqueluche | » 1»90 |
| **Vermifuge.** Remède très-efficace, estimé pour les enfants | » 1»60 |
| **Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants | » 1»50 |
| **D'après Liebig**, meilleur équivalent du lait maternel | » 1»50 |

**Sucre et bonbons** de Malt, très-recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont **les seuls produits de Malt**, qui aient obtenu une **Médaille** à Brême en 1874.

Dans les pharmacies: MONNIER, RECORDON, BOISOT, BONJOUR, PRINCE, PERRET, à Chaux-de-Fonds, GUINAND, au Locle, CHAPPUIS, aux Ponts, ANDREAE, à Fleurier.

# Potagers économiques à pétrole

## D'UNE BELLE CONSTRUCTION PRATIQUE

en 12 grandeurs et de différents systèmes, avec les ustensiles de tout calibre, seront livrés aux revendeurs à des prix les plus justes, par la fabrique d'ouvrages en métaux de G. Helbling, a Zurich. M 3531 Z.


43 On offre à vendre un tas de **bon fumier** d'environ 600 pieds S'adresser à la fabrique à Serrières.

44 A vendre environ 600 pieds de bon fumier, chez Mme veuve Rufener, aux Hauts-Geneveys


## RINSOZ - COMESTIBLES

RUE DU TEMPLE-NEUF

Tous les jours **Escargots**, **Huitres fraîches**, la douzaine 1 fr. 50 cent.

**Fromages fins**, **Pâtés de lièvres** sur commande, **Harengs secs** et **marinés**, etc.

## FABRIQUE DE PARQUETS

DE

## MULLER-BRIDEL

A GRANGES PRÈS SOLEURE

REPRÉSENTANT

ADOLPHE RYCHNER, ENTREPRENEUR

RUE DE L'INDUSTRIE 17,

A NEUCHATEL

**Au magasin**

# HENRI GACOND

Véritable **sucre de canne** en poudre, blanc et blond, belle cristallisation. — **Marrons. — Raisiné** de fruits, dit coignarde. — **Eau-de-cerises Béroche** et **eau-de-vie gentiane** pure.


48 **Débit de bois** et tourbe au détail, rue des Chavannes 14, chez Henri Groux.


ON DEMANDE A ACHETER

## MM. TRIPET, père et fils

RUE DU POMMIER 12.

achètent la futaille vide en bon état.

# ACHAT

d'objets d'art et de curiosités anciennes et modernes, tels que: Armes émaux, vitraux anciens, bronzes, monnaies, ivoires, porcelaines diverses, meubles, bahuts, ainsi que des tableaux à l'huile, anciens et modernes. Adresser les offres rue de l'hôpital 17, au second.


## A LOUER

51 On offre à louer pour Noël, un local avec cour attenante, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt. S'adr. faub. de l'Hôpital 48.

52 Chambre meublée pour un monsieur seul, et chambre pour un ou deux ouvriers. Rue des Moulins 45, au second.

53 A remettre, à un ou deux messieurs de bureau, une chambre confortablement meublée, se chauffant et jouissant d'une très belle vue. Elle ne sera louée qu'à des personnes très soigneuses. S'adresser au bureau d'avis.

54 A louer, pour Noël, une grande chambre à feu, avec cabinet attenant, rue St-Maurice 11, au 1er.

55 Chambre meublée pour messieurs. S'adr. chez M. Thiébaud, Tertre 12.

56 Pour le 1er décembre, à un monsieur de bureau, une chambre meublée. S'adr. au bureau de la feuille.

57 Une chambre meublée est à louer pour le 1er décembre, faub. du Lac 17.

58 Dans une bonne famille bourgeoise de la ville, habitant une des principales rues, on prendrait en pension pour la nourriture et le logement, une ou deux dames. S'adr. au bureau.

59 Pour un monsieur, une chambre meublée se chauffant. S'adr. rue de l'Ancien hôtel de ville 7, au premier étage.

60 A louer, de suite, une chambre meublée, maison Ramseyer, Ecluse 12, au second

## DEMANDES DE LOGEMENTS

61 Référence et garantie à disposition pour la personne qui aurait à louer dans une rue fréquentée et à un rez-de-chaussée, une grande chambre ou deux petites. S'adr. à M. Jaquet, notaire, Chaux-de-Fonds.

62 On demande à louer de suite ou pour le 1er mars, un local convenable pour atelier de menuisier, avec petit chantier en ville ou à l'entrée des faubourgs, et pour la même époque un logement de 2 à 3 pièces, cuisine et dépendances. Adresser les offres au Rocher 16, chez M. Alfred Perret.

## OFFRES DE SERVICES

63 Une jeune fille parfaitement recommandable, désire se placer comme femme de chambre ou comme bonne. S'adr. pour renseignements à M. le pasteur A. Porret, à Provence.

64 Une jeune fille de la Suisse allemande, qui a quelque connaissance du français, voudrait se placer pour aider au ménage ou comme femme de chambre, dans une pension ou hôtel. Le bureau du journal donnera l'adresse.

65 Une tailleuse de Bâle, très capable, parlant les deux langues, désire se placer pour Noël, comme première femme de chambre dans une famille distinguée. S'adresser au bureau d'avis.

66 Une fille d'une honnête famille de la Suisse allemande, désire pour se perfectionner dans la langue française, entrer dans une bonne famille, contre dédommagement, où elle s'aiderait un peu au ménage S'adr. rue Purry 6, au 1er.

67 Une personne de toute confiance, s'offre pour garde-malade, principalement pour les dames en couches. S'adr. rue Purry 6, au 1er, où l'on indiquera.

68 Une bonne nourrice désire se placer de suite S'adr. chez Mme Clément, sage-femme, rue des Epancheurs 9.

69 Une fille âgée de 18 ans, désire se placer de suite comme fille de chambre ou à défaut pour faire un petit ménage. Adresser les offres à Caroline Boss, à Montmollin.

70 Un homme de 27 ans, qui parle les deux langues, muni de bons certificats, voudrait se placer comme domestique de magasin ou dans une bonne maison pour faire tout ce qui se présente. S'adr. à M. Samuel Wittwer, hôtel de la Fleur de Lys, Neuchâtel.

71 Une personne ayant l'habitude du service s'offre pour faire des ménages ou remplacer des cuisinières. S'adresser au magasin Grand'rue 14.

72 Marie Maire, sage femme, à Motiers, recommande une jeune nourrice mariée, disponible de suite.

73 Un jeune homme, fort, intelligent et bien recommandé, demande une place de domestique dans une maison de commerce S'adr pour renseignements, rue Fleury 5, au 1er.

74 Une jeune fille qui parle les deux langues, cherche une place de sommelière dans un bon café ou hôtel. S'adr. rue St-Maurice 5.

75 Une fille qui a déjà servi comme **sommelière**, désire une place dans une ville de la Suisse française. Elle regarde plutôt à l'occasion d'apprendre la langue qu'à un bon salaire. Offre sous chiffre J. H. Nr 243 à l'office de publicité de *Rod. Mosse, Lucerne.* M 3610 Z

## CONDITIONS OFFERTES

76 Une personne pas trop jeune, parlant français et sachant faire un bon ordinaire, trouverait à se placer de suite pour un ménage de 7 à 8 personnes. Gage avantageux en cas de convenance. S'adr. au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs.

77 On cherche pour de suite, une cuisinière. S'adr. à l'hôtel du Cerf, à Neuchâtel

78 On demande pour de suite ou pour Noël, dans une bonne famille de Colombier, une domestique bien recommandée, au fait des travaux d'un ménage et parlant français. S'adr au bureau d'avis.

## Pour bonnes

Je cherche pour une famille distinguée à Winterthur près Zurich, une **bonne** protestante bien élevée, pour deux enfants de 10 et 14 ans. On demande qu'elle sache coudre, repasser et connaisse le service de la maison. Bons appointements et bon traitement. On est prié de mettre avec les offres des certificats et la photographie S'adr. à *A. Brändli, institut de placement*, obere Kirchgasse 30 Zurich.

H-6708-Z.

80 Une personne connaissant la cuisine, trouverait à se placer avantageusement à l'hôtel de la Poste, à Fleurier; inutile de se présenter sans bonnes recommandations.

81 On demande une domestique propre et active, ou une jeune fille pour s'aider dans un ménage. S'adr. rue du Seyon, n° 28, 2me étage, à droite.

82 On demande pour Noël, une femme de chambre de toute moralité, parlant les deux langues et bien au fait du service. S'adr. au bureau.

83 On demande pour de suite une femme de chambre, parlant français. S'adr. hôtel du Soleil, à Neuchâtel.

84 On demande un garçon comme commissionnaire. S'adr. au bureau.

85 On demande pour de suite une fille sachant faire la cuisine et soigner un ménage. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr au magasin de Mme Luther, place Purry.

86 On cherche pour une famille habitant près de Berne, une bonne femme de chambre, de confiance, connaissant bien le service de maison et de table, puis sachant parfaitement laver et repasser, ainsi que l'ouvrage à l'aiguille S'ad au bureau.

## PLACES OFFERTES ou DEMANDÉES

Quelques jeunes filles intelligentes et bien recommandées, trouveraient de l'occupation à la fabrique de fleurs, en ville.

88 Une jeune personne ayant terminé un apprentissage de tailleuse, désire pour se perfectionner entrer chez une bonne maitresse. Conditions favorables. S'adr. au magasin de Mlle Emma L'Eplattenier, rue de la Treille, à Neuchâtel.

89 On demande de suite dans un atelier de la Chaux-de-Fonds, une finisseuse et une polisseuse de boîtes d'or; inutile de se présenter sans connaître la partie à fond. S'adr à Arnold Brunner, graveur, rue de l'Evole 25, Neuchâtel.

## APPRENTISSAGES

90 Un jeune homme d'une bonne famille de Constance, voulant apprendre le français, cherche une place d'apprenti dans une maison de commerce, de préférence à Neuchâtel. Le bureau de la feuille indiquera.

## Un apprenti de commerce

**bien recommandé, peut entrer de suite dans une maison de gros de Berne. S'adresser sous les initiales X H, n° 1999, à l'agence de publicité H. BLOM, à Berne.**

## OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

92 Une chatte grise, tigrée noire, est égarée depuis quelques jours dans le faubourg de l'Hôpital, ou dans les rues avoisinantes. Une bonne récompense est promise à celui qui la rapporterait ou qui en donnerait quelque indice au bureau de cette feuille.

95 Trouvé, une petite pelisse. S'adr. chez Mme Remy-Kaser, rue St-Maurice 1.

94 La personne qui pourrait donner des renseignements sur un **chien d'arrêt,** brun foncé, poil frisé, égaré depuis vendredi 19 courant, est priée de les transmettre contre récompense, à M. Faure, au Bas-de-Sachet, près Cortaillod

95 On a perdu le 9 courant, un col de manteau avec capuchon doublé de satin noir. Le rapporter contre récompense, chez M. Claude-Fs Gretillat, à Colombier.

96 Un chien de garde noir, queue et une patte blanches, trouvé en ville, peut être réclamé dans la huitaine chez l'équarrisseur contre les frais, faute de quoi il en disposera.

## AVIS DIVERS

*La Société des sciences naturelles* sera assemblée le jeudi 25 novembre 1875, à 8 heures du soir au collége. Election de M. le professeur de chimie Billeter, et communications diverses.

## Cercle des Travailleurs

Reprise des conférences jeudi 25 novembre, à 8 heures du soir.

**Guillaume Tell et les origines de la Confédération**

par M. A. BIOLLEY.

99 Une demoiselle ayant l'habitude de l'enseignement, et pouvant disposer de quelques heures de la journée, offre de recevoir chez elle plusieurs enfants allant au collége et qui voudraient être secondés dans leurs travaux préparatoires, ou de quelque autre manière. Le bureau du journal indiquera.

## Leçons d'allemand

Un maître d'allemand (du Nord de l'Allemagne) ayant des heures libres, désirerait donner encore quelques leçons. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. le pasteur Nagel, à Neuchâtel.

L'hoirie de feu M. **J.-Louis Petitpierre,** maître boulanger à Neuchâtel, tout en remerciant le public et surtout son ancienne et bonne clientèle de sa constante bienveillance, annonce que l'exploitation de cette boulangerie (rue du Temple neuf 7), vient d'être transmise à M. **J. Brugger-Borel,** précédemment boulanger à Couvet, qui par sa longue pratique et bonne renommée, peut être recommandé très particulièrement à la faveur du public.

De son côté, M. **J. Brugger-Borel,** se référant aux lignes qui précèdent, vient solliciter de la bonne clientèle de feu M. **Louis Petitpierre,** la continuation de la confiance dont cette boulangerie a joui à juste titre pendant de longues années. Tous ses soins auront pour but de mériter cette confiance par le choix et la qualité de ses produits, et de maintenir ainsi la réputation acquise à cet établissement.

102 On recevrait en pension un enfant en bas âge qui serait bien soigné. S'adr. chez Mme Clément, sage-femme, rue des Epancheurs 9.

103 L'administration du Pénitencier a l'honneur d'informer les personnes qui désirent se faire faire de la chaussure, qu'elles trouveront le maître cordonnier de cet établissement, tous les jeudis, de 9 à 11 heures, au magasin agricole, tenu par M. Sottaz.

## ATTENTION

Les soussignés ont l'honneur de prévenir leur clientèle de la ville et des environs, que leur employé Simon Schärer, ne fait plus partie de leur maison.

Neuchâtel, 17 novembre 1875.

H 2463 N. OCHSNER et KOEHLI.

## CONFÉRENCES ACADÉMIQUES

SALLE CIRCULAIRE DU GYMNASE

III

Mardi 23 novembre, à 5 h. du soir

**De l'utilité des insectes pour la fécondation des plantes**

par M. le Dr Paul MORTHIER, professeur de botanique.

Prix d'entrée : fr. 1»50

106 **Un étudiant en théologie desire donner des leçons de français. S'adreser P. B., poste restante Neuchâtel.**

## Compagnie des Favres, Maçons et Chappuis

Les membres de la compagnie des Favres, Maçons et Chappuis, sont convoqués en grande assemblée générale pour mardi 30 novembre courant, à deux heures précises après-midi, dans la grande salle de l'hôtel de ville

Les communiers de Neuchâtel qui désirent se faire recevoir membres de la Compagnie, sont invités à se faire inscrire d'ici au vendredi 26 novembre courant, inclusivement, chez M. Louis Quinche-Reymond, à la Caisse d'épargne, receveur de la Compagnie.

Neuchâtel, 15 novembre 1875.

*Le Secrétaire de la Compagnie,*
PHILIPPIN.

## AVIS

La Commission de l'Ecole d'horlogerie de Neuchâtel prévient le public que M. Gindraux, directeur de la dite école, donnera à partir du 1er décembre prochain, un cours d'horlogerie public et gratuit, spécialement consacré à la théorie des engrenages et des échappements.

Ce cours aura lieu une fois par semaine, soit chaque mercredi, à 8 1/2 h. du soir.

Les personnes qui ont l'intention d'en profiter sont invitées à vouloir bien s'inscrire auprès de M. Gindraux, jusqu'au mercredi 24 novembre courant.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Paris, le 20 novembre 1875.

Les réactionnaires de l'Assemblée continuent à profiter de leur victoire; après avoir ajourné la loi sur les maires, ce qui permettra le maintien des maires de l'empire, habiles dans les tripotages électoraux, ils sont décidés à repousser la loi sur la presse; de cette façon, l'état de siége sera maintenu pendant les élections, et M. Dufaure, l'auteur du projet, sera forcé de quitter le cabinet.

C'est ainsi qu'ils le récompenseront du concours qu'il leur a prêté dans le vote du scrutin uninominal.

— On vient d'inaugurer à Paris, au cirque des Champs-Elysées, un *Skating-Ring* (cercle de patinage); comme la glace fait absolument défaut, on patine sur un plancher avec des patins à roulettes: ceux qui ont vu jouer le *Prophète* se feront une idée de la chose.

— Il résulte des déclarations du ministre des finances que cette année le budget aura un excédant de recettes, ce qui sera un résultat énorme en comparaison des années précédentes, où l'on était obligé d'avoir recours à la banque de France pour rétablir l'équilibre.

— Le port de Boulogne est débloqué. On a fait sauter l'avant de *Charles Dickens* à l'aide d'une centaine de kilogrammes de poudre renfermés dans quatre récipients en cuivre auxquels on a mis le feu à l'aide d'une forte pile électrique. On a fait ensuite la même opération sur l'arrière.

— Le mouvement ascensionnel de la Seine continue toujours. L'eau est à la hauteur des piles de ponts.

**Turquie.** — Sur la frontière serbe, deux bataillons turcs ont cerné et fait prisonniers une quarantaine d'insurgés. Après quoi ils ont égorgé les deux chefs de la bande et une quinzaine d'hommes, se proposant d'en faire autant aux autres. Mais ceux-ci, dans un élan désespéré, se sont frayé un passage à coups de yatagan. Les Turcs ont eu une trentaine de morts et blessés.

## NOUVELLES SUISSES

— Le Conseil fédéral a arrêté la liste des tractandas à soumettre à l'Assemblée fédérale dans sa session de décembre.

On y remarque la nomination d'un juge fédéral en remplacement de M. Blumer et un certain nombre de projets de lois sur les impôts pour le culte, les forêts, la police des eaux dans les hautes régions, la taxe militaire, les fabriques, la régale des postes, etc.

### NEUCHATEL

— Dans son assemblée générale de samedi, la commune de Neuchâtel a adopté, sans discussion, le budget pour 1876 et divers règlements d'administration intérieure; puis elle a ratifié la convention conclue avec la municipalité pour la remise à cette dernière de l'administration des musées et de la bibliothèque; elle a autorisé la vente de trois parcelles de terrain, et, enfin, elle a appelé M. Rodolphe Schinz, négociant, à faire partie du conseil communal, en remplacement de M. Jules Wavre, avocat, qui n'a pu accepter sa nomination.

— Ne pouvant nous dispenser de tenir nos lecteurs au courant des projets qui surgissent de temps à autre pour l'agrandissement et l'embellissement de notre ville, ainsi que de ceux destinés à faciliter les communications d'un quartier à l'autre, nous commençons aujourd'hui à mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux passages du projet, non moins hardi qu'original, par lequel un correspondant anonyme de l'*Union libérale* propose de relier le littoral et le chef-lieu avec la gare. Les idées émises dans cet écrit devront sans doute être examinées sérieusement par des ingénieurs et par les conseils de la municipalité; on pourra alors former son jugement sur leur mérite et sur les chances qu'elles peuvent avoir d'être mises à exécution:

« Un des soumissionnaires des enrochements du quartier de l'Est offre au conseil municipal d'établir et d'exploiter, à ses périls et risques, une voie ferrée à écartement normal de rails et à pente modérée, c'est-à-dire pouvant être parcourue par des locomotives ordinaires, cette voie partant du Crêt ou de la Maladière, et arrivant en gare en contournant le Mail....

» La voie nouvelle partirait d'une petite gare établie dans des conditions modestes, près du Crêt ou plus à l'Est, de là elle suivrait les nouveaux quartiers jusqu'aux Saars, entrerait à cet endroit en tranchée, passerait en tunnel sous la butte du tir à longue distance, et arriverait en gare du Sablon par une courbe de 230m de rayon. La pente serait de 15 à 25‰, suivant que l'on se déciderait à franchir à niveau ou en dessus la route de Saint-Blaise et le chemin des Mulets. Il s'agit donc d'une voie *normale*, supposant les locomotives et les wagons ordinaires. Depuis le Crêt, la voie se prolongerait en ville, au moyen d'un tramway (chemin de fer à traction de chevaux), et un embranchement desservirait la poste, et s'en irait par la rue du Seyon jusqu'au fond de l'Ecluse, tandis que la voie principale continuerait par les quais jusqu'à l'Evole, Serrières, Auvernier, Colombier, les plaines d'Areuse et Boudry, réalisant ainsi le projet mis en avant, il y a une année, par la société industrielle et commerciale. Les rails de ce tramway, noyés dans la chaussée, auraient l'écartement normal, de façon que les wagons à marchandises pussent être conduits jusqu'à l'Ecluse et jusqu'à Serrières, Colombier et Boudry, sans transbordement.

» Voilà le projet que le soumissionnaire s'offre à exécuter et à exploiter à ses frais, périls et risques, retrouvant son compte dans l'exploitation de la tranchée des Saars, dont il emploierait les matériaux pour les enrochements de l'Est. Si vos lecteurs mettent ici un nom, je ne saurais qu'y faire, je n'y vois pour moi qu'une idée, et il me reste à examiner si ce projet a, oui ou non, une importance capitale pour notre ville.

» Je réponds *oui*, et j'indique à l'appui de cette affirmation les points suivants:

» 1° Le projet municipal du nouveau quartier de l'Est prévoit la construction de 200 maisons, or, je suppose que c'est sérieusement que nous avons voté les fonds nécessaires à la création de ces terrains, et que ce n'est pas dans le but platonique de créer 200 chésaux à bâtir pour ne pas y bâtir ensuite, ou le faire si lentement, que ce quartier ait pendant vingt ans l'aspect lamentable qu'a eu si longtemps l'Evole. Il est donc permis d'admettre que les conseils de la municipalité se préoccupent, et à juste titre, de faciliter ces constructions et de les activer. Or, pour construire, il faut des matériaux, et du moment où la pierre, la chaux et le ciment, les briques, les bois, peuvent arriver à pied d'œuvre sans transbordement, sans charrois et par les voies rapides, c'est une grande amélioration. On peut, sans exagération, supputer à 10% l'économie à réaliser de ce fait sur la grosse construction; or, en fixant à 50 mille francs par maison le chiffre sur lequel cette réduction porterait, c'est pour 200 maisons une économie de *un million*. Et il est évident que des voies de services provisoires, partant du tramway, peuvent amener à pied d'œuvre sans aucun transbordement tous les matériaux nécessaires. C'est une question tellement vitale pour la construction, qu'il me suffit de la signaler à nos entrepreneurs et à nos futurs propriétaires.

» 2° Les quartiers industriels ne réussissent actuellement qu'à la condition d'avoir une communication immédiate par voie ferrée; c'est un élément de prospérité connu et admis, je n'insiste pas; or il s'ensuit que le quartier Crêt-Jardin botanique, qui est destiné dans le projet municipal et dans les espérances de toute une partie de la population à devenir un quartier industriel, peut, dans un très court avenir, prendre vie et se développer, s'il a la certitude d'être traversé par une voie ferrée le reliant aux grandes voies de communication et lui apportant, à bon marché, les matières premières en emportant les produits fabriqués. Je note en passant l'importance qu'il y aurait, pour l'usine à gaz et la briqueterie de la société de matériaux, à se trouver reliées par des voies de service à la nouvelle ligne.

*(A suivre).*

*Marché de Neuchâtel du 18 nov. 1875.*

| | | |
|---|---|---|
| Pommes de terre le boisseau, | fr. | 1»10 à 1 20 |
| Raves | | -»40 à - 50 |
| Carottes, | » | -»90 à 1 — |
| Pommes | » | 1»40 à 1 80 |
| Poires | » | 2»50 à 3 — |
| Noix | | 2»— à 2 50 |
| Haricots en grains | | -»— à 5 — |
| Beurre en livres | | 1»60 à - — |
| Beurre en mottes | | 1»50 à - — |
| Œufs la douzaine | | 1»20 à 1 30 |
| Miel | | 1»20 à - — |
| Choux, la tête | | -»— à - 10 |
| Salade, 5 têtes | | -»— à - 20 |
| Laitue, | | - — à - — |
| Lard, la livre | | 1»— à - — |
| Paille, 4 fr. à 4 fr. 50 le quintal. | | |
| Foin, 5 fr. à 5 fr. 50 le quintal. | | |

**Expertise de lait du 19 novembre 1875.**

| *Noms des laitiers.* | *Résultat au crémomètre.* |
|---|---|
| Knouti | 10 % de crème. |
| Hausner | 16 « « |
| Aeffler | 12 « « |
| **Mader** | 7 « » |

DIRECTION DE POLICE